

— Art vétér. Espèce de mors de bois en-duit d'assa fétida, que l'on met aux chevaux pour les faire saliver et pour réveiller leur appétit émoussé.

— Econ. agric. Pièce de bois qu'on attache au cou des bœufs et des vaches, pour les empêcher de sortir du pâturage.

— Techn. Masse de bois qui porte une enclume : *BILLOT de forgeron, d'orfèvre, de cordonnier*. || Masse de bois sur laquelle divers ouvriers battent ou fixent leur ouvrage : *BILLOT de cordonnier, de ferblantier, de charbon, de tailleur, de rubanier, de paumier, d'artificier, de tabletier*. || Petit morceau de bois plat ou cubique qui reçoit, dans les orgues, le pivot des rouleaux de l'abrége, le porte-vent du sommier ou le pied d'un tuyau de montre. || Bougie dont la mèche est en fil de Guiray, et qui sert à bougier la coupe des étoffes.

BILLOTÉE ou **BILLOTTÉE** s. f. (bi-llo-té; il m.). — probablement de *billot*, bloc de bois, qu'on aura pris pour bloc en général). Lot de menu poisson : *Une BILLOTÉE de tanches, de goujons. Vendre à la BILLOTÉE*.

BILLOTTIE s. f. (bi-llo-ti; il m.). Bot. Genre de plantes de la famille des myrtacées, comprenant quelques petits arbres ou arbrisseaux qui croissent en Australie. || On a encore donné ce nom à un autre genre de la même famille, et à un troisième qu'on rapporte avec doute à celle des rubiacées.

BILLOU s. m. (bi-lou; il m.). — rad. *bille*. morceau de bois). Patois. Bâton de campagnard.

BILLUART (Charles-René), théologien et prédicateur français, né en 1685, mort en 1757. Il entra dans l'ordre des dominicains, dont il devint provincial en 1728. Il partagea son temps entre la prédication et l'étude de la théologie. Son principal ouvrage, intitulé : *Summa sancti Thomae*, etc. (Liège, 1746-1751, 19 vol. in-8), est un travail immense, rempli d'érudition et qui jouit d'une grande réputation dans les écoles.

BILLY, bourg et comm. de France (Allier), arrond. et à 16 kil. O. de la Palisse; 994 hab. Comm. de vins et blés. Billy, jadis ville assez considérable, était défendue par une enceinte de murailles dont il ne reste que quelques traces, et par un château fort dont on admire les débris imposants. Cette construction du xve siècle présente encore un donjon entouré de quatre tours élevées au-dessus de fossés escarpés et taillés dans le roc. Elle est située sur le versant sud de la vallée de la Juine, au milieu d'un parc d'une grande étendue que baigne et entoure la rivière d'Etampes. Avant 1500, c'était un château féodal, appartenant à la famille de ce nom; au xviii^e siècle, il passa dans les mains du financier Cavin, qui enfouit ses trésors dans plusieurs endroits du parc, où de nombreuses découvertes d'or furent faites depuis. Acheté par le général marquis de Saint-Simon en 1812, ce château a été complètement restauré et augmenté de nouveaux bâtiments.

BILLY (le), petit pays de l'anc. prov. du Bourbonnais, où se trouvaient : Billy, dans le cant. de Varennes, et les villages de Billezois et de Saint-Dièr-en-Billy.

BILLY (Jacques DE), ecclésiastique français, né à Guise en 1535, mort en 1581. Son frère Jean, à qui on doit quelques livres de piété et de controverse, lui résigna deux riches abbayes pour se faire chartreux. Parmi les travaux de Jacques de Billy, on doit citer ses traductions latines de plusieurs Pères grecs, et surtout ses *Sacrarum observationum libri duo*, ouvrage qui le mit au rang des hommes les plus savants de son temps, et qu'on trouve à la suite de sa traduction des *Lettres d'Isidore de Péluze* (1585, in-fol.).

BILLY (Nicolas-Antoine LABBEY DE), prêtre et historien français, né à Vesoul en 1753, mort à Besançon en 1825. Il adopta d'abord les principes de la Révolution, et prononça, en 1791, pour la bénédiction des drapeaux de la garde nationale de Besançon, un discours qui le rendit un instant très-populaire; mais, comme il refusa ensuite de prêter le serment exigé des prêtres, il fut forcé de s'exiler. En 1809, il fut nommé professeur d'histoire à la faculté des lettres de Besançon. Son principal ouvrage est intitulé : *Histoire de l'université du comté de Dourogne, et des différents sujets qui l'ont honoré* (Besançon, 1814, 2 vol. in-4°).

BILMA, ville d'Afrique, dans le Sahara, à 650 kil. S. de Mourzouk, et à 800 kil. N.-E. de Bournou, à mi-chemin du Fezzan au Bournou, habitée par des Berbères Tibbous, et visitée en 1823 par Chapperton. On tire de son territoire une grande quantité de sel qu'on exporte dans le Soudan.

BILOBÉ, ÉE adj. (bi-lo-bé — de *bi* et *lobe*). Bot. Qui est divisé en deux lobes. Les botanistes écrivent souvent ce mot *2-lobé*.

BIOLOCATION s. f. (bi-lo-ca-si-on — du lat. *bis*, deux fois; *locatus*, placé). Théol. Présence miraculeuse d'une même personne, et en un même temps, dans deux endroits différents : *Le fait le plus célèbre de BIOLOCATION est celui de saint Lignère, qui se trouva à Rome en même temps que dans sa ville épiscopale*.

BIOCLAIRE, adj. (bi-lo-cu-lè-re — de

bi et *loculaire*). Bot. Divisé en deux loges : *Anthère, ovaire, fruit BIOCLAIRE*.

BIOCLINE s. f. (bi-lo-cu-li-ne — du lat. *bis*, deux fois; *loculus*, loge). Moll. Genre de coquilles microscopiques, appartenant à la classe des foraminifères, et renfermant quinze espèces vivantes ou fossiles.

BIOLOGIE s. f. (bi-lo-jî — du lat. *bis*, deux fois; *gr. logos*, discours). Néol. Œuvre qui contient deux parties tout à fait distinctes : *L'Odyssée, seconde partie de cette grande BIOLOGIE poétique, nous montre l'homme en rapport avec le monde imaginaire et le monde positif*. (Ch. Nod.) *C'est encore là une BIOLOGIE à admirer dans G. Sand, cette réunion de caractères si distincts et qui semblent s'exclure* (Fr. Litt.)

BILON ou **PILON**, historien arménien, né à Dirag, dans la grande Arménie, en 643, mort en 711. Il obtint la protection de Nerseh, gouverneur général de cette contrée. Il a laissé une traduction en arménien de *l'Histoire ecclésiastique de Socrate*, et une *Histoire des patriarches d'Arménie*.

BILON (François-Marie-Hippolyte), médecin français, né à Grenoble en 1780, mort en 1824. Après avoir suivi les leçons de Bichat, il retourna se fixer à Grenoble, où il occupa la chaire de physique à la faculté des sciences de cette ville, tout en pratiquant la médecine avec beaucoup de succès. On a de lui : un *Dissertation sur la douleur* (Paris, 1803, in-4°); un *Eloge historique de Bichat* (Paris, 1802, in-8°); des articles insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, et divers *Mémoires et Rapports*.

BILOPHE, adj. (bi-lo-fe — du lat. *bis*, deux fois, et du *gr. lophos*, aggrégation). Ornith. Qui porte un faisceau de longues plumes derrière chaque œil.

BILOQUÉ, ÉE (bi-lo-ké) part. pass. du v. *Biloquer* : *Terre BILOQUÉE*.

BILOQUER v. a. ou tr. (bi-lo-ké — du lat. *bis*, deux fois; *loca*, placer). Agric. Labourer très-profondément avant l'hiver : *BILOQUER une terre*.

BILOROT s. m. (bi-lo-ro). Ornith. Un des noms du loriot.

BILOTTA, nom d'une famille illustre de Bénévent, qui a produit plusieurs jurisconsultes et des poètes du xvi^e au xviii^e siècle. Parmi les plus remarquables nous mentionnerons les suivants : Scipion BILOTTA, jurisconsulte, mort en 1581; il a laissé en latin des *Conclusions sur les questions féodales*; — Jean-Baptiste BILOTTA, mort en 1636; il fut commissaire général dans le royaume de Naples, et composa sur la jurisprudence plusieurs ouvrages, notamment : *Communes conclusiones ex questionibus feudatibus*, etc. (Naples, 1657, in-fol.), où se trouvent imprimées les *Conclusions* du précédent; — Vincent BILOTTA, mort au commencement du xviii^e siècle; il avait pour mère une Valois, descendante de l'ancienne maison royale de France. Il fut camérier intime du pape Paul V et s'adonna à la poésie. On cite de lui deux *Canzoni* (1598 et 1604, in-4°), et une tragi-comédie, intitulée *Paride* (Naples, 1638); — Barthélemy BILOTTA, connu sous le nom de *cavalier Alessandro Michele Samito*; il a publié, sous ce pseudonyme, un poème singulier, où les vers latins se mêlent aux vers italiens, et qui a pour titre : *Pianto di Theone con 350 descrizioni dell' Aurora* (Naples, 1660, in-8°).

BILS ou **BILSIUS** (Louis DE), anatomiste hollandais qui, dans la seconde moitié du xvi^e siècle, fit beaucoup parler de lui en s'annonçant comme inventeur d'une nouvelle méthode de disséquer sans effusion de sang. Bils a publié plusieurs ouvrages sur l'anatomie; mais le livre le plus curieux qui fut écrit à propos de sa prétendue découverte, et pour titre : *L. de Bils inventa anatomica antiquiora cum clarissimorum virorum epistolis et testimoniis, ubi adnotationes Joannis ab Horne et Pauli Barbelli refutantur, interpretate Geedone Bueno* (Amsterdam, 1692, in-4°).

BILSAH, ville de l'Indoustan, province de Malwa, dans le royaume indépendant de Sindhya, à 50 kil. N.-E. de Bhopal; 12,797 hab. Place forte défendue par une enceinte continue et une forteresse entourée de fossés profonds; tabac très-renommé.

BILSEN, ville de Belgique, province de Limbourg, à 10 kil. O. de Maestricht, ch.-l. de cant., sur la Demer; 3,972 hab. Coutellerie et poterie; source d'eau minérale ferrugineuse; châteaux de Schoonbeek et du Vieux-Jonc.

BILSON (Thomas), théologien anglais, mort en 1616. Un livre qu'il dédia à la reine Elisabeth lui valut l'évêché de Worcester, puis celui de Winchester. Il défendit avec vigueur l'Eglise anglicane dans la conférence d'Hamp-toncourt, et fut chargé, conjointement avec le docteur Miles Smith, de réviser la traduction anglaise de la Bible. Le plus célèbre de ses ouvrages est *The Survey of Christ's sufferings for man's redemption*, c'est-à-dire : *Tableaux des souffrances du Christ pour la rédemption de l'homme*.

BILSTON, ville d'Angleterre, comté et à 28 kil. S. de Stafford, à 135 kil. N.-O. de Londres, sur le chemin de fer de Stafford à Birmingham; 25,000 hab. Riches mines de houille et de fer, usines métallurgiques, manufactures de laques et d'émaux. Aux environs de Bilston est Bradley, hameau qui présente le singulier

phénomène d'un feu souterrain qui brûle depuis des années, malgré les tentatives faites pour l'éteindre.

BILUNULÉ, ÉE adj. (bi-lu-nu-lé — de *bi* et *lunulé*). Qui est marqué de deux taches en forme de croissant.

BILVA s. m. (bil-va). Myth. ind. Nom donné dans l'Inde à une fleur consacrée exclusivement au culte de Siva, dont les autels sont ornés de chapelets de cette fleur, qui entre également dans les sacrifices faits en son honneur.

BILZAR ou **BILCAR**, mot basque qui signifie réunion, assemblée des anciens. Le *bilzar*, ainsi que son nom l'indique, était une assemblée de propriétaires, de chefs de famille, qui se tenait autrefois dans le bois d'Haizte, près d'Ustaritz, et où se réglaient les affaires administratives des communes du Labourd. Les membres du *bilzar*, appuyés sur leurs bâtons de nèflier et adossés à de vieux chênes disposés circulairement, discutaient, délibéraient en liberté et rendaient ainsi leurs décisions. Deux blocs de pierre servaient de sièges au président et au secrétaire de l'assemblée; un troisième bloc servait de table. L'origine du *bilzar* est tellement ancienne qu'on la croit antérieure à l'établissement du christianisme chez les Basques.

A la Révolution, le *bilzar* a disparu avec les autres *fueros* (privilèges) dont jouissait le Labourd.

BIMA, ville de l'île de Sumbava, sur la côte orientale, dans l'archipel de la Sonde (Océanie); c'est la capitale d'un petit Etat dont le sultan est tributaire des Hollandais. Grand commerce de riz, pistaches, bois de sapin, cire et chevaux.

BIMACULÉ, ÉE adj. (bi-ma-cu-lé — de *bi* et *maculé*). Marqué de deux taches.

BIMAH, rivière de l'Indoustan. V. *BEEMAH*.

BIMALATE s. m. (bi-ma-la-te — de *bi* et *malate*). Chim. Sel qui contient une double proportion d'acide malique.

BIMANE adj. (bi-ma-ne — du lat. *bis*, deux fois; *manus*, main). Qui a deux mains : *De tous les animaux, l'homme est le seul qui soit à la fois BIMANE et bipède*. (Buff.) *Ce jeune quadrumane n'est pas attaché à la selle, et il guide lui-même son cheval; les exercices qu'il exécute sont à peu près ceux des écuyers BIMANES*. (Th. Gaut.)

— s. m. pl. Mamm. Premier ordre de la classe des mammifères, comprenant une seule famille, un seul genre, une seule espèce, l'espèce *homme*. || Selon d'autres naturalistes, Premier genre de l'ordre des primates ou animaux pourvus de mains, comprenant une seule espèce, l'homme.

— Erpét. Genre de sauriens qui n'ont que deux membres, les membres antérieurs.

— Encycl. On peut considérer l'homme comme être intelligent, et alors son étude est du domaine de la philosophie; ou comme être organisé, comme animal, et à ce second point de vue, il appartient au domaine des sciences naturelles. Tous les classificateurs s'accordent à le placer à la tête de la série animale, et à plus forte raison de l'échelle organique. Mais quelle est l'étendue de l'intervalle qui sépare l'homme de l'être le plus voisin? quelle est l'importance des caractères qui le distinguent? En d'autres termes, et pour employer les expressions scientifiques, quelle est la valeur du groupe taxonomique? C'est là un des points les plus débattus de l'histoire naturelle philosophique, un de ceux sur lesquels on est le moins d'accord. Sans parler des théories anciennes plus ou moins erronées, on a vu, dans des temps assez rapprochés de nous, soutenir cette opinion, que l'homme procédait d'un autre animal, d'un singe par exemple, qui, par des modifications successives se serait élevé à son rang actuel; dans ce cas, l'homme ne constituerait pas même une espèce, dans le sens rigoureux du mot, mais une simple race perfectionnée; il serait au singe à peu près ce que le chien est au chacal. Puis on a fait de l'homme une espèce distincte, et Linné est allé plus loin et plus haut en établissant le genre *homo* dans son ordre des *primates*, qui comprenait, en outre, les genres *singe*, *maki* et *chauve-souris*. Un grand et nouveau progrès a été accompli, lorsque l'homme a formé à lui seul l'ordre des *hominans*, ainsi nommé à cause du caractère qu'il présente de posséder deux mains, c'est-à-dire deux extrémités à pouce opposable, par opposition aux *quadrumanes* (singes), qui ont quatre mains, et aux autres ordres de mammifères, chez lesquels cet organe disparaît complètement, et dont toutes les extrémités sont des appareils, non de préhension, mais de support ou de locomotion. Des *hominans*, ou si l'on veut de l'homme, on a formé ensuite successivement une classe, un embranchement, et enfin un règne spécial, le *règne humain* ou *intelligent*. Le nom de *hominans* restera néanmoins dans les classifications zoologiques, parce qu'il a une signification précise; mais les détails qui concernent l'histoire de ce groupe trouveront mieux leur place au mot *HOMME*.

BIMARGARATE s. m. (bi-mar-ga-ra-te — de *bi* et *margarate*). Chim. Sel qui contient une double proportion d'acide margarique.

BIMARGINÉ, ÉE adj. (bi-mar-jî-né — de *bi* et *marginé*). Bot. Qui présente deux marges ou bords ailes.

BIMART s. m. (bi-mar). Hortic. Variété de poire.

BIMBELÉ s. m. (bain-be-lé). Ornith. Nom vulgaire d'une fauvette de Saint-Domingue.

BIMBELOT, s. m. (bain-be-lo — V. l'étym. de *bambin*). Joutet d'enfant : *Les BIMBELOTS d'Allemagne étaient autrefois les plus recherchés*.

— Far anal. Colifichet, bagatelle, objet sans importance : *Certains artistes ne produisent pas des œuvres d'art, mais des BIMBELOTS*.

BIMBELOTTERIE s. f. (bain-be-lo-te-ri — rad. *bimbelot*). Fabrication, commerce de bimbelots, objet de ce commerce : *La BIMBELOTTERIE est une branche importante du commerce allemand. Morok exerçait une certaine influence sur les catholiques du pays, et surtout sur leurs femmes, par son débit de BIMBELOTTERIES*. (E. Sue.)

BIMBELOTIER s. m. (bain-be-lo-ti-é — rad. *bimbelot*). Fabricant ou marchand de bimbelots : *Le marmot bavarde sur une babiole, sur une bagatelle, sur le bilboquet pendu à l'étalage du BIMBELOTIER*. (Ch. Nod.) *Des boutiques de librairie et de BIMBELOTIERS sont installées sous toutes les arcades*. (V. Hugo.)

BIMBENET (Jean-Eugène), littérateur français, né à Orléans en 1801. Greffier en chef de la cour impériale d'Orléans, il devint en outre conservateur de la bibliothèque municipale, et fut un des fondateurs de la Société archéologique. On lui doit les publications suivantes : *Relation fidèle de la fuite du roi Louis XVI et de sa famille à Varennes* (1844, in-8°); *Monographie de l'hôtel de la mairie d'Orléans* (1851, in-8°); *Histoire de l'université de lois d'Orléans* (1853, in-8°). Il a fourni en outre des articles à plusieurs revues littéraires et scientifiques, notamment à la *Revue critique de législation*.

BIMENSUEL, ELLE adj. (bi-man-su-èl, è-le — de *bi* et *mensuel*). Qui se reproduit ou paraît deux fois par mois : *Une visite BIMENSUELLE. Quand on lit le second numéro d'une feuille BIMENSUELLE, le premier est oublié*. (L.-J. Larcher.)

BIMESTRE adj. (bi-mè-stre — lat. *bis*, deux fois; *mensis*, mois). De deux mois, qui dure deux mois ou qui a deux mois : *Espace, intervalle BIMESTRE*.

BIMÉTRIQUE adj. (bi-mé-tri-ke — du lat. *bis*, deux fois, et du *gr. metron*, mesure). Qui a deux mesures différentes.

— Minér. *Cristal bimétrique*, Cristal dans lequel deux décroissements font naître des faces relatives à des solides très-différents.

BIMINI, V. *BEMINI*.

BIMIKTE adj. (bi-mik-ste — de *bi* et *mixte*). Minér. Se dit d'un cristal qui est soumis à deux lois mixtes de décroissement.

BIMOLYBDATE s. m. (bi-mo-lib-da-te — de *bi* et *molybdate*). Chim. Sel qui contient une double proportion d'acide molybdique.

BIMORPHE adj. (bi-mor-fe — du lat. *bis*, deux fois, et du *gr. morphé*, forme). Qui peut prendre deux formes différentes. || On dit mieux *DIMORPHE*.

BIMOUCHETÉ, ÉE adj. (bi-mou-cho-té — du lat. *bis*, deux fois, et de *moucheté*). Hist. nat. Marqué de deux mouchetures.

BIMUCRONÉ, ÉE adj. (bi-mu-kro-né — de *bi* et *mucroné*). Armé de deux pointes.

BINAGE s. m. (bi-na-je — rad. *biner*). Agric. Action de biner; seconde ou dernière façon donnée aux terres dans l'intention d'ameublir la terre et de détruire les mauvaises herbes : *On donne ordinairement deux BINAGES aux pépinières et aux plantations forestières, l'un au printemps et l'autre en automne, ou l'un en hiver et l'autre en été*. (Baudrillard.) *Le BINAGE à la main est encore plus efficace que le hersage*. (Math. de Dombasle.) *Après l'exécution du BINAGE et du hersage, le froment n'a plus qu'à attendre que des influences de l'atmosphère*. (Math. de Dombasle.)

— Discipl. eccl. Action du prêtre qui bine, qui dit deux messes dans la même matinée : *Le BINAGE est permis, dans certains diocèses, à cause de la rareté des prêtres*. (Acad.)

— Encycl. Agric. et jard. Le *binage* proprement dit n'est autre chose que le dernier labour donné aux terres avant de les semer; mais la signification de ce mot a été étendue, et, généralement, il sert à désigner toute opération agricole qui a pour but de nettoyer le sol des mauvaises herbes et de l'ameublir. On fait des *binages* à la main, avec une binette ou avec la houe à cheval. Cette opération est considérée aujourd'hui, et avec raison, comme une des plus utiles à l'agriculture. Un bon *binage*, exécuté en temps opportun, est souvent plus utile qu'un labour. Il ouvre la terre à la bienfaisante influence de l'atmosphère, et la dispose à boire la rosée des nuits, qui doit alimenter les racines des plantes. Bien plus, il n'est pas seulement utile, il devient indispensable lorsque le sol, tassé par les pluies, forme une couche impénétrable, sous laquelle toute végétation languit et meurt. Mais si le *binage*, pratiqué avec modération, produit d'excellents résultats, il ne faut pas oublier que, poussé à l'extrême, il peut, comme l'a fort bien démontré J. Sinclair, devenir dangereux. Utile aux plantes,